

au Mexique, les structures législatives et réglementaires antérieures sont conservées. Le secrétaire du SEDESOL a déclaré : «Aucune tâche ou responsabilité auparavant attribuée au sous-secrétariat de l'Écologie n'a été supprimée. Bien au contraire, de nouvelles tâches directement liées à l'application des lois environnementales ont été rajoutées»⁵². Étant donné que les nouveaux organismes ne sont pas encore rodés, la description ci-dessous des structures législatives, réglementaires et d'application des règlements du Mexique est largement basée sur les expériences du SEDUE.

B. LOI GÉNÉRALE SUR L'ÉCOLOGIE

La Loi générale sur l'équilibre écologique et la protection de l'environnement (la Loi) est entrée en vigueur en mars 1988. Elle abrogeait toutes les lois environnementales antérieures et établissait les régimes juridiques actuels du Mexique pour ce qui est de l'environnement. La Loi touche tous les problèmes de pollution dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la conservation des ressources naturelles, des incidences environnementales et de l'évaluation des risques, du zonage écologique ou des sanctions. Elle couvre toute la gamme des questions environnementales, à la différence des régimes juridiques de pays comme le Canada et les États-Unis qui ont des lois particulières pour régler chacun des différents domaines.

La Loi établit les critères généraux et les lignes directrices pour certaines pratiques réglementaires particulières et demande au SEDUE d'élaborer les modalités des programmes environnementaux. Elle prévoit l'établissement de normes environnementales comparables à celles des nations industrialisées, les procédures de mise en vigueur et les sanctions en cas de non-conformité.

À l'été de 1992, quatre règlements avaient été adoptés dans le cadre de la Loi dont des règlements régissant l'évaluation des incidences environnementales, les déchets dangereux, la prévention et la limitation des sources mobiles de pollution dans la région métropolitaine de la ville de Mexico, et la prévention et la limitation de la pollution atmosphérique. Il semblerait qu'un nouveau règlement portant sur la pollution de l'eau ait été rédigé, quoiqu'il ne soit pas encore entré en vigueur.

Des normes écologiques techniques (NET) et des critères écologiques sont utilisés pour définir encore plus en détail les règlements de la Loi et pour juger des questions de conformité. Ces règlements techniques ou scientifiques établissent les exigences, les procédures, les conditions et les limites à respecter. Environ 70 NET et critères écologiques ont été annoncés dans le cadre de la Loi et de ses règlements. Ils portent sur la pollution de l'air, sur les déchets dangereux et la pollution de l'eau. Le Mexique a l'intention d'adopter 90 autres normes environnementales techniques d'ici la fin de 1992. Quand ces normes réglementaires et techniques seront en vigueur, le Mexique disposera, pour la première fois, d'un programme juridique complet en matière de protection de l'environnement.

Un grand nombre des NET ont été élaborées conjointement par le SEDESOL et le ministère de la Santé du Mexique. Ce dernier est chargé d'obtenir des renseignements relatifs à la santé, y compris des données toxicologiques et les normes actuelles en vigueur dans

52. L'honorable Luis Donaldo Colosio, "Environment and Development in Mexico".